

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ALZON

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 8
Présents : 7
Votants : 8

Date de convocation :

2 décembre 2022

Date d'affichage :

5 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, jeudi 8 décembre, à 21 heures, le Conseil Municipal d'Alzon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la bibliothèque, en séance à huis-clos, sous la présidence de Monsieur Roger LAURENS, Maire.

Présents : Elodie BRUN, Odile COLOMB, Marie Hélène DISPARD VIVENS, Gérard ABRIC, Alain BOUTONNET, Dominique CAUVAS, Roger LAURENS.

Excusé : Patrick REILHAN procuration à Gérard ABRIC

Secrétaire de séance : Gérard ABRIC

OBJET : CREDIT BAIL IVECO DAILY 35C16

Rapporteur : Alain BOUTONNET

Le Maire informe que le véhicule des services techniques doit être remplacé.

Il soumet donc au conseil municipal la proposition de la société IVECO Chabas Avignon SAS domicilié à 747 route de Sorgues 84130 LE PONTET pour la location en crédit-bail d'un IVECO Daily 35C16 moyennant une échéance mensuelle de 731.70 HT soit 878,04 TTC pour une durée de 60 mois.

Un emprunt sera fait au plus vite pour racheter ce crédit-bail, afin de limiter les frais.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le crédit-bail de ce nouveau camion et l'emprunt futur.

Le Maire,

Roger LAURENS



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication.

Certificat d'affichage du _____ au _____.

Envoi au contrôle de légalité le : _____

D
E
L
I
B
E
R
A
T
I
O
N

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Affiché le

ID : 030-213000094-20221208-22_39_CREDITBAI-DE

